

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL BENZALDEHYDE**

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

NATURAL BENZALDEHYDE

Numéro d'Enregistrement 01-2119455540-44-XXXX  
REACH:  
N° CAS: 100-52-7  
N° Index: 605-012-00-5  
N° CE: 202-860-4

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -  
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Axxence Aromatic GmbH  
Rue: Tackenweide 28  
Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein  
Téléphone: + 49 2822 68561 0 Téléfax: + 49 2822 68561 39  
e-mail: info@axxence.com  
Interlocuteur: Andreas Goertz Téléphone: + 49 2822 68561 37  
e-mail: andreas.goertz@axxence.com  
Internet: www.axxence.de  
Service responsable: QM - Regulatory Affairs

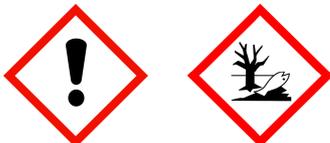
**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 2822 68561 99**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4; H332  
Acute Tox. 4; H302  
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

**Mention** Attention  
**d'avertissement:**

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 Se laver Mains soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 2 de 11

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans Déchets organiques.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Formule: C7 H6 O  
Poids moléculaire: 106,12

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE			100 %
	202-860-4	605-012-00-5	01-2119455540-44-XXXX	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2; H332 H302 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
100-52-7	202-860-4	NATURAL BENZALDEHYDE	100 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 1-5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1430 mg/kg		

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

##### Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

##### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

##### Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Traitement médical nécessaire.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL BENZALDEHYDE**

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 3 de 11

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 4 de 11

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	9,8 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	9,8 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,14 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	4,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	4,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour

##### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE	
	Milieu environnemental	
	Eau douce	0 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,011 mg/l
	Eau de mer	0 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,004 mg/kg
	Sédiment marin	0 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	7,59 mg/l
	Sol	0,001 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

###### Protection des mains

Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL BENZALDEHYDE**

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 5 de 11

**Protection de la peau**

Utilisation de vêtements de protection.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	
Point de fusion/point de congélation:	-26 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	179 °C
Inflammabilité:	non applicable non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	1,4 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	8,5 vol. %
Point d'éclair:	64 °C
Température d'auto-inflammation:	190 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	5,9
Hydrosolubilité: (à 25 °C)	6,95 g/L
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	1,48
Pression de vapeur: (à 20 °C)	1,26 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	7,33 hPa
Densité (à 20 °C):	1,05 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative: (à 20 °C)	3,66

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme EU A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en corps solides:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 25 °C)	1,321 mPa·s

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 6 de 11

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### **10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

#### **10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

##### **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par inhalation.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE					
	orale	DL50 mg/kg	1430	Rat	REACH registration	OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	REACH registration	
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l			
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50	1-5 mg/l	Rat	REACH registration	OECD 436

##### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **11.2. Informations sur les autres dangers**

##### **Information supplémentaire**

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 7 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,07	96 h	Tête de boule	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	33,1	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	19,7	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,22	7 d	Tête de boule	REACH registration
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	759	3 h	Boue activée	REACH registration OECD 209

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE				
	OECD 301 B	95%	28		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE	1,48

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL BENZALDEHYDE**

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 8 de 11

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

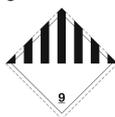
150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1990  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** BENZALDÉHYDE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 9



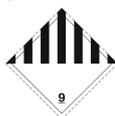
Code de classement: M11  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1  
Catégorie de transport: 3  
N° danger: 90  
Code de restriction concernant les tunnels: E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

E1

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1990  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** BENZALDÉHYDE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 9



Code de classement: M11  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

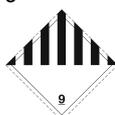
Page 9 de 11

#### Autres informations utiles (Transport fluvial)

E1

#### Transport maritime (IMDG)

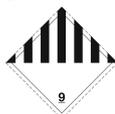
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1990
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	BENZALDEHYDE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9



Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-A

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1990
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	BENZALDEHYDE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y964
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	100 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	964
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Oui
---------------------------------	-----



Matières dangereuses:	Benzaldehyde
-----------------------	--------------

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL BENZALDEHYDE**

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 10 de 11

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2010/75/UE (COV):	100 % (1050 g/l)
2004/42/CE (COV):	100 % (1050 g/l)
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	E2 Danger pour l'environnement aquatique

**Information supplémentaire**

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,6,7,8,9,11,12,14,15,16.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 03.06.2022

Code du produit: 212700

Page 11 de 11

(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

#### Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres	-	-	-	-	-	-	-	

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques